BONNE NOUVELLE SANS AVENIR



Un constat :

Maison d'arrêt et nouvelle cité judiciaire de la Métropole de Rouen

- Normes, Vétusté, Précarité, Dignité…
- Un Etat et des édiles désintéressés…

Une ambition :

évolution possible de l'urbanisation de la Métropole Rouen - Normandie

- Ouvrir le débat sur le rôle et la fonction du chef-lieu de la Normandie
- Un urbanisme réfléchi et cohérent à la recherche de son équilibre

RÉPLIQUES NORMANDES
Réseau citoyen du Cercle Normand de l'Opinion

Cercles C.N.O.
de Rouen-Rive Droite
et Rouen-Rive Gauche
le 15 décembre 2021



BONNE NOUVELLE SANS AVENIR

La maison d'arrêt de la Métropole de Rouen – Normandie, qui porte un nom singulier (Bonne Nouvelle) est **vétuste** et **hors normes**. Les conditions de détention y sont **précaires**, celles de travail du personnel pénitentiaire difficiles. Il ne s'agit pas de noircir le tableau mais d'énoncer les termes d'une situation.

Préalablement, il faut préciser que la gestion des prisons relève d'une **prérogative régalienne** et l'État est donc responsable de cet état de fait. Les plus hautes autorités en sont conscientes depuis… des décennies. La presse locale a, **depuis 2006**, publié 18 reportages sur Bonne Nouvelle, dont les titres sont éloquents. **Il faudrait trouver une solution**. L'État a plusieurs fois été condamné pour l'inhumanité des conditions de détention et l'on cache la misère des lieux en ripolinant les cellules. Ce ne sont que des palliatifs. Si **l'État se révèle insuffisant** dans cette affaire, disons aussi que **la Métropole n'aide pas**, les communes se dérobent, **les élus se défilent** et Mme Taubira, en son temps, a enterré le problème le 30 avril 2013, s'interrogeant d'ailleurs sur l**a nécessité d'une vraie politique d'incarcération**.

Mais les faits sont têtus : alors que **Le Havre** s'est doté (à l'extérieur) d'une prison moderne, qu'à Ifs, près de **Caen**, un nouveau centre pénitentiaire se construit, **Rouen – Bonne Nouvelle** s'engage dans la voie sans issue d'un ***statu quo* indigne d'une Métropole régionale** voulant regrouper toutes les fonctions afférentes à son rang.

L'actuel Garde des Sceaux, **M. Dupond-Moretti**, vient d'inspecter la prison de St-Aubin-Routot (Le Havre) et le chantier d'Ifs (Caen). **Il n'est pas venu à Rouen** : *Paris-Normandie* l'a fait remarquer (N° du 5 octobre) … sans que cela ne soulève interventions ou même interrogations de la part des édiles locaux. Le sujet est gênant et ne provoque pas non plus l'intérêt de l'opinion publique.

Le Cercle Normand de l'Opinion se doit de poser le problème à nouveau.

Quoi qu'on pense de la population carcérale, elle doit **être traitée avec humanité** : c'est un impératif **moral** et, sans doute, un gage d'**efficacité**. Et puis nous pensons fortement aux conditions de travail du personnel pénitentiaire. Enfin, on ne peut **dissocier l'univers carcéral des nécessités judiciaires** : travail des avocats devant rencontrer les prévenus, transferts de ceux-ci vers les salles d'audience, etc.

On a longtemps espéré **l'édification d'une nouvelle cité judiciaire**, ne laissant au vénérable Palais de Justice de Rouen que la Cour d'appel… et la solennité de la magistrature… Là, encore, **l'État s'est dérobé**. Ne devrait-on pas lier la construction de la nécessaire Cité Judiciaire à la réalisation d'une nouvelle **prison moderne** ? En fait, dans cette affaire, constatons **un manque d'ambition généralisé** de l'État et des édiles locaux. **Les prétextes pour ne rien faire ont fait florès**.

Finalement, toute la question de la construction d'une prison moderne à Rouen se résume à l'alternative suivante : ou bien l'on reconstruit sur l'**emplacement actuel** le nouvel établissement, ou bien on utilise une des **friches industrielles** la plus proche du centre de Rouen pour faire à la fois la Cité Judiciaire et la nouvelle maison d'arrêt.

Quant au financement, l'État, comme l'a reconnu le Chef de l'État à la suite de la catastrophe de Lubrizol, a u**ne sorte de dette à l'égard de la Métropole** qui deviendrait ainsi prioritaire dans le cadre du Plan de Relance. Espoir vain ? Peut-être : cela fait longtemps que la Normandie en général, la Métropole de Rouen en particulier, sont **écartées de la sollicitude gouvernementale**. Les intérêts de ces deux entités sont liés : Rouen, chef-lieu de la Région doit avoir les établissements judiciaires et carcéraux dignes de son rang et du rôle d'entraînement auxquels cette agglomération peut prétendre.

SE DONNER DES AMBITIONS



En regard du contenu des ***Répliques Normandes*** consacré au devenir de la maison d'arrêt Bonne Nouvelle de Rouen et de notre option d'un déplacement de cet établissement, les Cercles C.N.O. de Rouen – R. D et Rouen – R.G. ont réfléchi sur l'évolution possible de l'**urbanisation de la Métropole** Rouen – Normandie.

Il ne s'agit que de suggestions, certes, et nous n'entendons pas nous substituer aux autorités responsables, seulement **ouvrir le débat.** Débat qui dépasse même l'urbanisation de la Métropole puisque c'est le rôle et la fonction du chef-lieu de la Normandie qui est en jeu.

Nous partons d'un constat : le site de l'agglomération rouennaise est contraint. Rive Droite, les possibilités d'extension sont quasi-nulles et la densification du tissu urbain a des limites. Rive Gauche, les friches industrielles, d'une part, quelques espaces libres, d'autre part, offrent des perspectives, mais la Seine, donc le Port, la forêt du Rouvray, les divers accès routiers, sans oublier le tissu industriel, conduisent les observateurs à centrer leur attention sur le secteur situé entre les ponts Guillaume le Conquérant et Flaubert ainsi que l'Avenue de Caen : là se trouve ce qui pourrait devenir la nouvelle extension du Rouen moderne… **L'éco-quartier Flaubert est un élément de réponse**, l'emplacement libéré de la prison Bonne Nouvelle pourrait en être un autre s'il était décidé de rebâtir ailleurs la vétuste maison d'arrêt. Cela suppose aussi une réduction de la surface de l'emprise ferroviaire, ou tout au moins son aménagement si l'on tient compte du passage de la **Ligne Nouvelle Paris-Normandie** à partir de la **nouvelle gare Rouen-St Sever** et de la traversée du fleuve en direction du Havre.

Cet espace qui, urbanisé de façon cohérente, donnerait de l'étoffe à l'agglomération rouennaise, ne peut se concevoir dans la seule **fonction résidentielle** : il faut d'autres fonctionnalités, dont certaines de prestige, telle qu'une **Cité Judiciaire** (auprès de laquelle pourrait se greffer la nouvelle prison dotée de toutes les **nouvelles technologies** pour en faire un modèle). On peut aussi **imaginer la création d'un Musée des Activités Industrielles**, rappel d'un passé et d'un présent d'activités emblématiques à Rouen. La fonction tertiaire y est déjà présente par le siège de la métropole : dans le cadre de la déconcentration des organismes centraux de l'État - dont la Normandie attendait beaucoup et qui n'en a pas été destinataire jusqu'à maintenant – on pourrait sans doute y installer quelques importants services…

Tout cela ne peut se concevoir sans **un urbanisme réfléchi et cohérent**, sans des gestes architecturaux forts, sans **une recherche d'équilibre** entre le résidentiel et le commercial de qualité, dans un souci d'y réintroduire nature, verdure, arbres.

Les obstacles seront nombreux, mais il faudra les surmonter : l'activité portuaire – indispensable – et industrielle (sauf à la déplacer, de façon coûteuse d'ailleurs, vers l'estuaire, l'usine *Lubrizol,* dont il faut **maintenir l'activité**, pose problème, comme toute les unités de production **à risques SEVESO**… mais la **gestion des risques**, inhérentes aux activités industrielles, est un **défi à relever**…), ces deux activités donc sont incontournables et l'**originalité** même de la Métropole de Rouen – Normandie doit résider dans cette coexistence que nous devons apprendre à maîtriser.

RÉPLIQUES NORMANDES
Réseau citoyen du Cercle Normand de l'Opinion

Cercles C.N.O.
de Rouen-Rive Droite
et Rouen-Rive Gauche
le 15 décembre 2021



DIX ANS D'INTERROGATIONS…

04/10/2021 – Après la visite de Dupont-Moretti à Caen, quel avenir pour la prison *Bonne-Nouvelle* à Rouen ?
https://www.paris-normandie.fr/id237381/article/2021-10-04/apres-la-visite-de-dupont-moretti-caen-quel-avenir-pour-la-prison-bonne-nouvelle

04/10/2021 – « Il est temps de relancer le sujet »
https://www.paris-normandie.fr/id237369/article/2021-10-04/il-est-temps-de-relancer-le-sujet

12/11/2016 – À Rouen, la prison Bonne-Nouvelle oubliée
https://www.paris-normandie.fr/art/actualites/a-rouen-la-prison-bonne-nouvelle-oubliee-EM7385350

10/02/2014 – Le feuilleton sans fin du projet d'une nouvelle prison à Rouen
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/le-feuilleton-sans-fin-du-projet-dune-nouvelle-prison-a-rouen-1148747-MWPN1148747

30/04/2013 – L'avenir de la prison Bonne-Nouvelle de Rouen suspendu à une nouvelle décision de Taubira
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/lavenir-de-la-prison-bonne-nouvelle-de-rouen-suspendu-a-une-nouvelle-decision-de-taubi-980186-PGPN980186

22/11/2012 – « Une prison, c'est absurde ! »
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/-une-prison-cest-absurde--865710-DQPN865710

25/09/2012 – Haute-Normandie : une prison au point mort
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/haute-normandie-une-prison-au-point-mort-823706-CUPN823706

11/09/2012 – Rouen : la prison au point mort
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/rouen-la-prison-au-point-mort-813660-DXPN813660

10/09/2012 – Rouen : le projet de nouvelle prison au point mort
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/rouen-le-projet-de-nouvelle-prison-au-point-mort-813484-LXPN813484

28/01/2012 – Rouen : la prison dont personne ne veut à Oissel ?
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/rouen-la-prison-dont-personne-ne-veut-a-oissel-653108-KEPN653108

24/01/2012 – Rouen : la prison en centre-ville
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/rouen-la-prison-en-centre-ville-650006-GEPN650006

17/11/2011 – Vent debout contre la prison
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/vent-debout-contre-la-prison-608274-JYPN608274

12/10/2011 – Future prison de Rouen : trois nouveaux sites à l'étude
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/future-prison-de-rouen-trois-nouveaux-sites-a-letude-586624-GTPN586624

12/10/2011 – Prison de Rouen : réunion chez le préfet ce soir
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/prison-de-rouen-reunion-chez-le-prefet-ce-soir-586201-FTPN586201

14/09/2011 – Rouen : pas de nouvelles pour la prison…
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/rouen-pas-de-nouvelles-pour-la-prison-815867-MXPN815867

05/06/2011 – Accueillir une prison, c'est vraiment la punition !
https://www.paris-normandie.fr/art/politique/accueillir-une-prison-cest-vraiment-la-punition-511318-LBPN511318

11/04/2011 – Implantation de la future prison rouennaise : Les quatre nominés sont…
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/implantation-de-la-future-prison-rouennaise-les-quatre-nomines-sont-474551-FEPN474551

06/04/2011 – Contre la construction d'une prison à Canteleu
https://www.paris-normandie.fr/art/hemerotheque/contre-la-construction-dune-prison-a-canteleu-471045-AEPN471045

Imprimerie des EDH - SIRET : 421 115 866 00020 . Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

… ET UNE PHOTO PRÉMONITOIRE

Il y a **27 ans déjà**, en 1994, **Antoine Rufenacht**, Président de la Région, **Jean-Paul Proust**, préfet de Région, **François Gautier**, Sénateur-Maire de Rouen et **Pierre Méhaignerie**, ministre de la Justice, **étaient réunis au Palais de Justice de Rouen pour annoncer leur engagement à créer une Cité judiciaire**. Ils lèvent les yeux au ciel… L'implorent-ils ? **Depuis, rien !**

